

« S'il y a un seul regret que je pourrais formuler aujourd'hui, c'est celui d'avoir écrit cet ouvrage ! Aucun flic ne devrait avoir l'obligation de raconter son calvaire interne »

11 janvier 2022 - Chuck

Ce livre rend hommage à ...

Toutes les victimes internes et externes des abuseurs qui se multiplient dans mon institution, la police belge.

Tous les collègues tombés en service, blessés ou morts, tous les collègues qui ont choisis de s'ôter la vie parce qu'ils n'ont jamais été entendus par nos hiérarchies et nos Gouvernements.

Toutes les victimes actuelles, qui se taisent par peur, et que l'on fait taire.

A vous, citoyens du Royaume de Belgique.

A vous, « Les enfants Paradis » de Paris comme le chante si bien (SAEZ).

A vous, les victimes des attentats de Bruxelles.

A ma famille qui me soutient depuis de nombreuses années, je vous demande pardon de vous faire vivre mon malheur !

Aux inconnues et inconnus qui me soutiennent !

Aux collègues et amis de la profession, merci !

PREFACE

Raconter son propre vécu en étant à la fois flic, victime, témoin, citoyen, n'est pas l'exercice le plus facile qu'il soit.

N'étant ni expert en écriture, ni écrivain. Parler d'une institution qui a ses propres codes, sa propre loi, ses propres termes techniques, devient une épreuve supplémentaire quand, en plus, cette institution dysfonctionne gravement et à répétition, comme si elle était hantée par ses fantômes du passé qui s'accrochent à son ombre depuis la première réforme officielle...

Ce qui va suivre dans cet ouvrage, même si des relations ne sont pas à faire, ou pas totalement peut-être, pas encore !? Est en fait une continuation des dérives constatées lors des grandes affaires qui ont secoué notre royaume dans les années 70 et jusqu'à nos jours...

Nous qui sommes le bras armé de la loi, qui avons l'obligation légale de transcrire des faits par écrits officiels, dans des Procès-Verbaux, les transmettre à la justice qui décidera de l'éventuelle infraction transgressée.

Notre travail sert à la protection du citoyen contre des personnes ne respectant plus nos lois établies, et notre démocratie. Nombres d'adjectifs existent pour les décrire.

Ils sont, harceleur, abuseur, violeur, meurtrier, assassin, pervers, terroriste, voleur...

Ces personnages existent au sein même de notre institution depuis la toute première force de police mise en place dans notre Royaume. Ils agissent, font des victimes en nombre, sont connus, mais ce que notre travail nous oblige logiquement à

faire quand cela vous arrive, citoyenne, citoyen, c'est-à-dire, vous accueillir en nos services derrière nos écrans, ou nous déplacer chez vous, vous considérer comme victime réelle de faits, en rédigeant officiellement votre histoire pour la transmettre à la justice. Ce travail n'est pas effectué quand, nous, flics, passons de l'autre côté du bureau en tant que victime.

Pour en avoir auditionné, des victimes, je peux écrire aujourd'hui, que nous ressentons les mêmes gênes, ce même sentiment de culpabilité, cette peur, ces frissons froids, cette colère, ces larmes, ces stades de souffrances ou la solitude peut s'installer, que les victimes nous décrivent quand on les écoute.

Mais avant de vous expliquer dans ce livre ce que j'ai vécu pendant ces années en tant que flic, en tant que flic victime. Et pour que ma lectrice et mon lecteur puissent aborder mon récit de manière aisée, sans se poser trop de question sur un terme employé ou un autre.

Il est à mon sens, important de commencer par définir la structure de la police belge, ses niveaux, ses services, ses différences, ses grades, etc...

Alors, c'est quoi la police belge ?

Tout d'abord, on ne dit plus « Gendarme » ou « Gendarmerie ». Bien que je sois entré dans la police presque 10 ans après la réforme, aujourd'hui encore, j'entends le citoyen nous appeler Gendarme. La gendarmerie belge a été totalement dissoute sur papier, malgré cela, les nostalgiques, anciens membres, qui entretiennent, avec honneur et de manière saine pour certains, le souvenir de cette institution, qui, il est vrai, était remarquable dans son ensemble et avant-gardiste pour son époque, c'est tout honneur à leur geste, mais d'autres, sont beaucoup moins objectifs dans leurs marques de mémoires à cette institution qu'ils regrettent, c'était pour eux l'époque où la Gendarmerie régnait en maîtresse totale sur le Royaume de Belgique. Et ce n'est que vrai, elle n'était soumise à aucun contrôle de quelque manière que ce soit, tout se réglait en interne, et il y avait sans nul conteste une guerre des polices, entre la gendarmerie, la BSR (Brigade Spéciale de Recherche) et la police communale. Ces anciens gendarmes, font partie de la « nouvelle » police pour certains, beaucoup occupent des postes clés à la police fédérale, d'autres, des syndicats les plus puissants de la police, et continuent à faire ce qu'il faisaient à l'époque, faire leur propre loi, régler tout en interne et souvent sans avertir la justice, et donc, à freiner des deux pieds toute évolution de l'institution répressive actuelle comme à leur grande époque. N'oublions pas que le gendarme était craint, beaucoup étaient des femmes et hommes respectables, mais c'est déjà une minorité qui polluait leurs services, notamment, qui ignore que la claque était une pratique courante de certains d'entre eux !?

Ce sont ces mêmes personnes, qui ont dysfonctionné avant la réforme des polices, et donc, responsables de la mort de la Gendarmerie belge. A les entendre aujourd'hui encore, on

constate qu'ils sont à ce point tellement imbus d'eux-mêmes et narcissiques, qu'ils n'acceptent toujours pas d'être à l'origine de cela. Ce n'est pourtant pas les dossiers qui manquent démontrant des erreurs de communications, de transmission d'informations, de blocage total d'investigations, voire d'implications de gendarmes eux-mêmes, les CCC, les tueurs du Brabant, dutroux (Une majuscule serait trop d'honneur), pour les plus connus du grand public.

Aujourd'hui, nous avons en Belgique, deux polices et un uniforme unique, enfin, unique... Ils changent selon les régions et la couleur politique éventuelle d'une ville (ex avec Anvers dirigée par la NVA, et dont certaines parties d'uniformes fluorescent sont de la couleur du parti, hasard ?)

La police fédérale est reconnaissable à ses véhicules marqués (strippés est le terme exacte) par des bandes rouges-oranges. On peut assimiler cette police à l'ancienne Gendarmerie. C'est d'ailleurs la digne successeur de la défunte citée supra. Elle a des missions spécialisées, mais « aide » « renforce » « appuie » également les polices locales dans leurs missions

La police locale, reconnaissable à ses véhicules strippés de bandes bleues, remplaçante de la police communale, et du Garde Champêtre de l'époque.

La police fédérale

Composée de 3 directions centrales basées à Bruxelles

- 1) **La Direction Générale de la police Judiciaire (DGJ)**, qui comme son nom l'indique, est chargée des enquêtes judiciaires au niveau fédéral, terrorisme, stupéfiants, criminalité organisée, traite des êtres humains, la police technique et scientifique, Les unités spéciales d'interventions, (DSU) en est je pense le plus médiatique des exemples avec les attentats de Paris et de Bruxelles. Ce sont ces unités qui agissent en dernier recours, prise d'otages, Fort Chabrol, perquisitions renforcées, transferts de détenus dangereux, observations, infiltrations des milieux criminels, placement de matériel discret servant à l'écoute, le traçage de véhicule, etc...

- 2) **La Direction de la police Administrative (DGA)**, cette direction reprend des unités spécialisées et non spécialisées et est chargée des missions suivantes : Le maintien de l'ordre public (DAS), la police aéroportuaire (LPA), la police des chemins de fer (SPC), la police de la navigation (SPN) la police de la route (WPR), l'appui canin, la police des cours et tribunaux et protection des sites à risques (DAB), la cavalerie, le service de protection des personnalités, et protection des transferts de fonds (DAP – service spécialisé pour sa part) l'appui aérien via drones et hélicoptères

- 3) **La Direction des Ressources et de l'Information (DGR)** composée des services administratifs et logistiques, de la formation (Académies) du personnel (DRP) des services médicaux, et du service des policiers opérationnels détachés dans les autres directions et les polices locales (DRP/ATA – Direction du personnel et des affectations temporaires) D'un contrôle interne (TIWK – sorte de police des polices sans en avoir la transparence et les compétences) C'est cette direction, en tout cas, des personnes hauts-placées en son sein, qui ont décidés de me tuer professionnellement pour mes révélations.

Ces 3 directions sont dirigées par une, un directeur mais sont placées sous l'égide du Commissariat Général (CG), lui-même composé, du Commissariat Général au bien-être au travail (CGWB), du Stress-Team, tous deux censés lutter contre les problématiques de harcèlement moral/sexuel au travail, abus de pouvoir, de fonction, racisme, xénophobie. Pour le CGWB, il a les compétences d'enregistrer des plaintes de policiers victimes de ces abus et d'effectuer des enquêtes sur les faits, mais elle n'est aucunement composée de policiers opérationnels, donc, aucune enquête n'est en fait exécutée dans les formes. Le Stress-Team répond également à la détresse des policiers victimes de faits internes, mais aussi des policiers ayant subi une épreuve marquante au niveau psychologique dans le cadre de leurs missions de terrains. Cela, c'est dans les petits dépliants qu'ils distribuent dès l'académie, lors de leur visite, et vous rassure sur le fait qu'à la police, il y a une écoute si vous êtes victime...

Il y a également le Commissariat Général à l'Intégrité (CGI) chargé de vérifier l'intégrité du personnel de la police fédérale, soit plus de 10 000 fonctionnaires, employés, ouvriers. Pour

ces missions, ils sont en 2021, dans ce service, 5 personnes, et une seule est opérationnelle, c'est-à-dire, policière.

Vous comprenez que le Commissariat Général a donc une responsabilité énorme sur le bien-être de son personnel, mais que ce n'est que sur papier. En réalité, ces services sont délaissés, non financés, et que le personnel voulant y faire un réel travail, est vite mis au pied du mur face à ces manquements d'une part, et s'il lui vient l'idée de quand même faire son job, de dénoncer les abus, on lui signifie vite qu'il va en plus se prendre le mur de face...

Ces 3 directions centrales ont des ramifications en provinces, dans les arrondissements judiciaires, on y retrouve certaines directions dites décentralisées, de police judiciaire et administrative, toutes ont un Directeur logiquement, ces directions décentralisées ont les mêmes missions que les directions centrales. Et juste pour un exemple simple, on a à Charleroi, une PJF (police judiciaire fédérale) qui enquête sur des faits ayant eu lieu dans l'arrondissement judiciaire de Charleroi.

Le grand patron de la police fédérale est le Commissaire Général (CG), le dernier en date est Marc DEMESMAEKER, très peu porté sur la communication, ce n'est que dernièrement, qu'il (on l'a) a été obligé de sortir de son silence, soupçonné d'être impliqué dans la non transmission d'informations dans le dossier de Monsieur CHOVANEC. Il a d'ailleurs avoué les faits, il savait mais n'a pas pris de mesures, en tout cas, pas celles d'un patron d'une police de tout un pays. C'est dans la continuité du comportement de l'homme, avant de devenir CG, ayant été informé de certains manquements dans des enquêtes disciplinaires dont je faisais l'objet, il avait choisi la même politique de l'autruche, sans

doute pour ne pas « remuer » certaines choses, sa signature étant sur certains documents...

Voilà pour ce qui est de la police fédérale.

La police locale

Elle est composée de plusieurs zones de police locales, donc, chargées des missions sur leurs propres territoires, sans oublier, qu'elles prêtent main forte à leur zones voisines le cas échéants.

C'est quoi une zone de police locale ?

Deux types de zones, la mono communale, ce qui veut dire clairement, qu'elle ne couvre le territoire que d'une seule commune (Exemple : la police locale de Tournai)

La zone pluri communale, qui elle, couvre un territoire de plusieurs communes, en général, elle porte un sobriquet, souvent l'addition des premières initiales de chaque commune ou un lieudit, sa situation géographique, ou encore, le lieu du Commissariat Central (Exemple : la zone MARLOW du nom du carrefour Marlow à Uccle, où se situait le commissariat central quand j'ai débuté ma carrière, cette zone couvre les communes de Uccle – Watermael-Boisfort – Auderghem)

Les zones de police portent toutes un matricule, exemple encore avec MARLOW, son matricule est le 5342.

En général, c'est un commissariat du lieu où il réside que le citoyen se rend pour par exemple, déclarer un vol ayant eu lieu dans son habitation.

Les zones de police locales sont composées de plusieurs entités/services offerts à la population.

Ils sont les suivants :

- L'accueil (service composé de civils et policiers chargés de vous accueillir lors d'un dépôt de plainte,

d'un signalement de perte de divers documents personnels, ou sur une convocation pour être entendu comme témoin, ou suspect si vous avez moins de chance)

- Le service intervention (c'est le service qui est chargé d'intervenir en première ligne lors d'un vol en cours, d'une agression, d'un animal dangereux, d'une escorte d'ambulance, d'une rixe entre personnes, d'une personne ne donnant plus signe de vie, etc...) Depuis les attentats de Paris et surtout de Bruxelles, comme quoi, il faut attendre des centaines de morts pour que l'on se rende compte que la réponse à la menace est très en dessous de ce que le citoyen est en droit d'attendre, certaines zones de police qui n'en possédaient pas encore, ont financé des unités locales d'appui spécialisé, des BAC, brigades anti criminalité, ou UAS (Unité d'appui spécialisé) mieux équipées que le service intervention, et qui logiquement, peuvent répondre rapidement à une menace élevée, certaine et réelle.
- Le service circulation (comme son nom l'indique, il est chargé de toutes les missions concernant le code de la route, la circulation, donc, les accidents de roulage, la fluidité de la circulation aux abords des écoles, tout problème lié à la signalisation au sol et feux lumineux de circulation, etc...)
- Le service locale d'enquête judiciaire, le terme diffère selon les zones « service local de recherche » (SLR) service d'enquêtes et recherches (SER) « Recherche et enquêtes criminelles » (REC). Son rôle est le même que celui de la PJF – police fédérale judiciaire, mais au niveau local principalement, il peut faire appel à la PJF pour une aide, ou carrément remettre le dossier

complet à celle-ci. Ses policiers sont nommés
« Enquêteurs »

- Le service de quartier, tout citoyen est censé connaître son agent de quartier, il a pour missions d'être présent pour les citoyens, enregistrer une nouvelle domiciliation, régler les éventuels conflits de voisinage, faire respecter en fait le règlement communal de police, mais aussi, veiller à la sécurité des citoyens dits faibles/fragiles, les personnes âgées esseulées, les enfants grandissant en milieu familial où règnent les conflits et/ou la pauvreté, faire des rapports sur certains comportements, etc... Votre agent de quartier est en fait une source incroyable d'informations pour tous les autres services de police
- Le service maintien de l'ordre public, Ce service diffère selon la taille de la zone de police, si l'on prend la zone de Bruxelles – Capitale – Ixelles, il est clair qu'elle dispose du personnel et du matériel nécessaire pour répondre aux nombreuses manifestations ayant lieu dans notre capitale (Europe et autres institutions mondiales obligeant). Si l'on prend la zone de Binche – Anderlues par exemple, lors du fameux carnaval, elle est obligée de faire appel à du personnel des zones de police voisines, et en plus, à la police fédérale Direction de la police Administrative et à sa sous-direction d'appui (DAS) pour pouvoir mettre en place un service d'ordre adéquat au niveau de la sécurité du citoyen.
- L'assistance policière aux victimes, (SAV) il est composé de psychologues, assistant sociaux, et prend en charge les victimes. Pour exemple, quand le service intervention constate qu'une femme est violentée dans son milieu familial, il est tenu d'en informer le SAV

qui prendra contact avec la victime afin de l'écouter et la diriger vers des services externes d'assistance, comme les maisons d'accueil pour femmes victimes de faits de ce type.

Chaque zone de police est dirigée (logiquement) par un Commissaire Divisionnaire, appelé également Chef de Corps. Il est élu par le Conseil Communal composé des échevins et du (des) Bourgmestre(s) concernés. J'ai pu constater que quelques fois, en 2019 particulièrement, le Chef de Corps nommé est par « coïncidence », de la même couleur politique que le ou la Bourgmestre. Apolitique la police ? Non, pas du tout, c'est se voiler la face de croire ou de faire croire que le monde politique n'influence pas certaines décisions de management au sein des polices, l'inverse est vrai également ! Le représentant au niveau national (Chef) des 185 zones de police existantes en Belgique est nommé Président de la Commission Permanente de la Police Locale. En 2021, c'est un néerlandophone.

Les grades

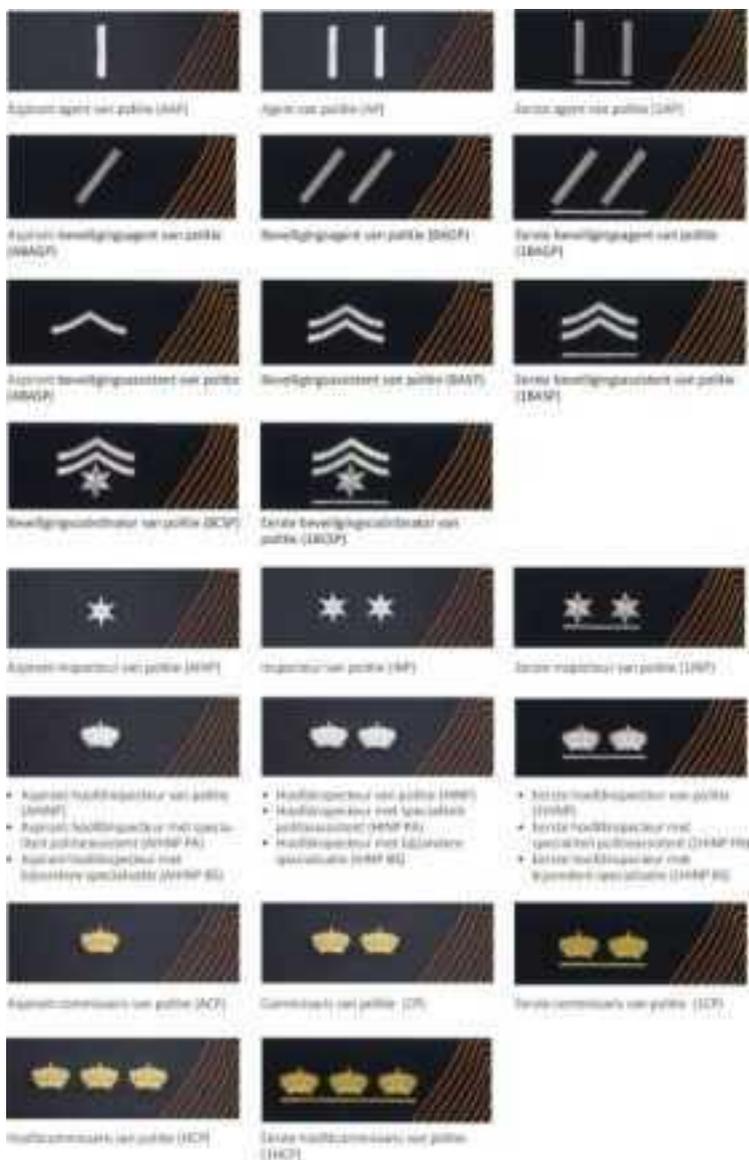
Que vous soyez policier fédérale ou local, il vous est possible logiquement tout au long de votre carrière de passer de l'une à l'autre, les grades sont tous identiques. Une petite différence est à constater, le grade d'Agent de Sécurisation est uniquement possible à la police fédérale, il concerne les policiers étant en charge de la sécurisation des cours et tribunaux, le transfert de détenus au niveau de dangerosité dite « faible », la surveillance des sites nucléaires et chimiques. Ce grade a été créé pour que certaines des missions précitées, ne soient plus dévolues aux polices locales qui non seulement, sont continuellement en manque d'effectifs humains, mais en plus, doivent fournir (par contrats) du personnel à la police fédérale lors de très grands événements tels que des sommets européens.

La couleur sur les nominettes changent en fonction du policier, rouge pour fédéral, bleu pour local.

La nouveauté depuis quelques années est la ligne horizontale au-dessous des grades, elle indique que la policière ou le policier a passé un certain nombre d'années d'ancienneté (13 ans) dans le grade indiqué au-dessus de la ligne. Et on ajoute donc devant le grade, le mot « Premier », à savoir, que ce n'est qu'honorifique, votre statut pécunier ou votre statut décisionnel n'est en rien modifié, beaucoup de collègues trouvent d'ailleurs ce titre de « Premier » totalement ridicule puisqu'il ne représente aucunement une marque de respect ou de récompense officielle.

Mais une image parle mieux qu'un long texte, vous trouverez à la page suivante, en néerlandais, la liste des grades (j'ai repris ceux de la police fédérale ici).

En haut à gauche, le grade de « base » Aspirant Agent de police, en bas à droite, le plus haut grade existant à l'heure actuelle, « Premier » Commissaire Divisionnaire de police. A savoir qu'un « simple » Commissaire Divisionnaire de police peut devenir Commissaire Général et diriger donc, la police fédérale.



Ceci concerne le grade attribué aux policières et policiers, mais, la police, c'est aussi, et heureusement, une partie de son personnel qui est civil !

Ils font partie du Cadre Administratif et Logistique (CaLog)

Ils ne possèdent aucun grade à proprement dit, on parle de « niveau » les concernant. Ce « niveau » est défini selon le diplôme d'étude obtenu.

Le Niveau D étant le moins élevé, attention, je ne veux en rien dénigrer les professions, et certainement pas les personnes à qui on a « attribué » cette lettre. Je trouve d'ailleurs le système totalement discriminatoire. Je m'explique, à l'inverse du « niveau » D, on a le « niveau » le plus élevé, le A. Exemple, une psychologue directrice du service Stress-Team, possède le « niveau » A. Jusqu'ici, cela semble logique en regard du diplôme et de la fonction occupée.

Mais comme mon histoire va le démontrer, à la police fédérale et à la police locale, le fait d'avoir un diplôme élevé, voire très élevé, et occuper une fonction de « niveau » A, ne veut en aucun cas faire la preuve que cette personne est qualifiée pour le poste occupé, est intègre et non corrompible.

Je vais démontrer que même une fonction occupée qui demande un diplôme précis, l'est par une personne qui ne possède pas le dit diplôme...

J'espère que mes collègues CaLog me lisant vont comprendre ou je veux en venir, j'en suis certain d'ailleurs !

Après cette définition de la structure et des grades de la police, entrons à présent, dans le vif du sujet.

Je l'ai expliqué en tout début, quand nous, policières et policiers, sommes passés du côté des victimes, qui plus est, internes. Le système qui dysfonctionne parfois à la police et à la justice, au détriment du citoyen, devient un véritable parcours du combattant, allant d'humiliations en humiliations au sein même de l'institution qui est pourtant censée être garante de notre protection (voir la définition du Commissariat Général)

Sans compter qu'un flic victime, celui-là, celle-là même qui représente les forces dans la société, le protecteur, la protectrice des faibles...L'image ne colle pas pour certains, c'est difficile à croire. Même pour le flic victime, je suis passé par cet état d'esprit, je me suis fait la réflexion : « Ce n'est pas possible, je protège les autres, comment puis-je être victime à mon tour ? »

Que faisons-nous alors ? Vers qui nous tourner ? On ne nous apprend pas cela à l'académie, on vous murmure qu'il existe un service, le stress-team, et le commissariat général au bien-être au travail, le service social également...Oui, ils viennent un moment se présenter pendant votre formation, c'est prévu, ils ont quelques fois des petits dépliants aux slogans rassurants...

Donc, nous nous tournons vers eux quand nous sommes victimes, vrai, on est reçu, écouté par une assistante sociale, une psychologue. Mais quand on émet le souhait de déposer une plainte en justice, la vraie machine interne s'installe et se met en marche.

On vous fait comprendre qu'il serait mieux de trouver ce « fameux terrain d'entente » de réfléchir aux conséquences sur votre carrière et surtout sur celle de l'auteur.re. Et l'on termine par vous apprendre que la procédure, interne toujours, est longue, très longue, des mois, des années dans certains cas comme le mien. Oui, nous sommes des « cas » c'est le terme employé par certains en interne, pas des victimes, des « cas » !

Une plainte devant une juridiction externe, un Procureur du Roi, un Juge, le tribunal du travail, le pénal... Autant d'expressions tabous qui mettent mal à l'aise vos interlocuteurs, très mal à l'aise ces services. On vous suggère encore une fois de réfléchir, d'accepter le, les compromis, de consulter une personne de confiance qui entrera en relation avec l'auteur.re afin de trouver un « arrangement »

Qui est cette personne de confiance allez-vous vous poser comme question, quel est son rôle ?

C'est un collègue, une collègue, soit policier, soit faisant partie du personnel civil de la police. Elle est censée avoir une formation pointue en relations humaines. Formations internes évidemment, quelques fois, elles ont des diplômes en ce sens, psychologue, assistante sociale, ressource humaine, etc..

Il y en a à la police fédérale, et dans les polices locales. Elle vous rencontre, vous « écoute », rencontre peut-être l'auteur.e, pas toujours. On est dans une procédure dite « informelle », c'est-à-dire, qu'il n'y a pas plainte interne, on « négocie ».

Cette procédure « informelle » vous est conseillée en cas de harcèlement.

Nous y voilà, nous policiers, quand un citoyen se présente à nous pour déposer une plainte parce qu'il s'estime victime de

harcèlement, nous rédigeons un Procès-Verbal de plainte qui est transmis au Parquet du Procureur du Roi.

Si nous sommes victime de ce même type de fait, on nous enferme dans des procédures internes sans qu'il n'y ait aucun Procès-Verbal rédigé. De fait, les personnes qui nous reçoivent ne sont pour la plupart pas compétentes pour rédiger un Procès-Verbal, et celles qui possèdent les compétences, ne le font pas !

Aucun des services cités précédemment n'est composé de collègues aux pouvoirs répressifs, c'est-à-dire, compétents en matière de rédaction de Procès-Verbaux.

La deuxième « formule » si je puis la nommer de la sorte, proposée par ces services, est une plainte dite « Formelle ». Et donc, vous devez signer un document où vous indiquez vos griefs envers le, les auteurs. Ils sont « normalement » entendus par ces services, « normalement » est le bon terme, entendu, n'est pas le bon terme, c'est plus une discussion, voire un écrit (que vous ne verrez de toute façon jamais au cours de toute la procédure) en réponse à votre plainte. Encore une fois, cette procédure s'éternise dans le temps. Ce qui est déjà préjudiciable comme vous pouvez vous en douter. Mais non seulement, en général, votre bourreau fait partie de votre service, même si vous ne le croisez pas souvent, voire rarement, il est présent, et généralement, il est un, une supérieur.e hiérarchique. Personne des services où vous vous êtes présentés en qualité de victime n'a le pouvoir selon eux de déplacer la victime dans un service où elle ne serait plus exposée à son, ses bourreaux le temps de ou des enquêtes...

Mais, non, vous restez totalement exposé, tout le temps de la ou des procédures, au minimum 3 mois renouvelables, et ainsi

de suite. Mes procédures, deux au total quand même, ont duré plus de 3 ans, sans jamais aboutir. Oui, les dossiers ont été transmis à un organisme extérieur à la police (que je ne nommerai pas, ils n'ont pas pu répondre de manière transparente à certains courriers pourtant clairs) qui ne possède aucun contrat légal afin d'entamer des enquêtes dans notre milieu, ils ne peuvent même pas convoquer votre bourreau pour qu'il soit auditionné. Est-il utile d'écrire que toutes les procédures ont été étouffées (j'assume ce terme) et n'ont servi qu'à tenter de me fatiguer et de me faire abandonner toute action. Vaines actions répétées de ces personnes puisque vous pouvez me lire aujourd'hui.

CHAPITRE I

La formation

La formation au grade d'inspecteur de police /Agent de police judiciaire

Étant agent de police à la police locale d'Uccle depuis 2010, mes missions étaient surtout concentrées sur la circulation, la fluidité de celle-ci dans les carrefours, et toutes les infractions qui concernaient le code de la route.

Pour ma lectrice et mon lecteur, ce grade à l'époque, est celui de base à la police belge, son statut ne permet pas à celles et ceux qui en sont pourvus, d'effectuer des missions purement judiciaires, telles que par exemple, une enquête concernant un viol. Ce type de mission étant réservée au grade supérieur direct, celui d'inspecteur de police et agent de police judiciaire.

L'uniforme lui, est le même dans sa totalité, sauf qu'un agent de police en 2011, n'a pas d'arme à feu, ni de matraque télescopique au ceinturon. Ses missions l'amenant pourtant parfois à contrôler pour une infraction de circulation, des individus à bord de véhicules, sans savoir au préalable, à qui ils ont affaire... Et il y a eu quelques fois du sport dans certaines interventions !

Cette époque pourtant, est une des plus belles de ma carrière, j'y suis bien, le travail me plaît, même si mes objectifs sont de devenir inspecteur rapidement. J'y rencontre des collègues sincères pour la plupart, on bosse beaucoup, et de belle manière. Et l'ambiance est bonne, il n'est pas rare que nous puissions rire aux éclats soit entre nous au commissariat, soit lors de missions qui prêtent plus à la rigolade qu'au danger !

Nous avons également nos moments difficiles au travail, la perte d'un collègue, la mort d'un citoyen, des malheurs de vies.

Certaines interventions deviennent comme une blessure, une entaille, pour laisser une cicatrice !

J'ai été particulièrement marqué par la mort de cette adolescente un soir, en été je pense... Je sais qu'il faisait beau, trop beau...

Il suffit d'écrire ces lignes pour que son visage revienne au-devant de ma mémoire, il était bleu, mauve, paisible... Pourtant, elle s'était étouffée en soupant en famille. Une mort horrible à mon avis. Vous devez vous sentir partir sans pouvoir faire quoi que ce soit, les secours arrivés très vite sur place, n'ont pu la faire revenir de notre côté. Ils ont tout tenté, leurs visages étaient blancs, tristes, des pères et mères de familles pour certains, certaines, alors ça marque !

Je l'ai vue sur son lit, et au pied, sa maman hurlant de douleurs. Je me souviens de ses cris, je n'avais jamais entendu des cris aussi forts, impossible à définir vraiment, un mélange de désespoir, de tristesse infime. Ce que je sais, c'est que j'étais transpercé, j'avais froid, tout mon corps réagissait, mais j'ai dû faire mon job...

Ce soir-là, mon collègue et moi avons été pris en charge par un Commissaire de la zone après l'intervention, il nous a écouté, on a évacué une partie de notre tristesse avec lui.

Quand je suis rentré chez moi, j'ai pleuré, une gamine qui part comme cela, que pouvions-nous faire de plus ? Je me suis posé ces questions longtemps, et même si nous avons pu bénéficier de réelles formations de secours à l'académie, ce qui n'était

pas le cas évidemment, une formation basique, nous n'aurions ici, pu que nous en remettre aux services professionnels.

Votre carrière a quelques fois l'envie de vous rappeler ces blessures. Quelques années plus tard, j'assistais aux obsèques du Commissaire en question, harcelé et mis sur une voie de garage, il s'est fait sauter le caisson dans la salle des coffres à armes de la zone un matin...

Qui aurait pu croire cela de ce type immense, une sorte d'ours blanc, barbu, au cœur tendre pourtant ! Je me suis dit « *On a dû lui en faire voir pour qu'il arrive à ce point de non-retour* »

Ce n'était pas le premier suicide que j'apprenais dans ma profession, mais l'un des premiers qui touchait un collègue avec qui j'avais eu des échanges, et qui m'avait plusieurs fois dirigé.

Ce n'était malheureusement que le premier d'une longue série... J'ai quitté ma zone heureux de rentrer enfin en formation inspecteur, mais avec un petit regret pour les potes et l'ambiance.

J'y suis !

Premier jour à l'académie provinciale du Hainaut à Jurbise, un jour d'octobre 2012, une des meilleures à ce que l'on m'avait dit !

« Tu verras ! C'est la crème comme académie, très stricte, et tu vas apprendre beaucoup sur le judiciaire, comment y rédiger un procès-verbal nickel »

J'y intègre une promotion en cours de formation, les aspirants viennent de terminer leur volet agent de police, ou recommencent des examens ratés pour certains.

C'est un matin vers 07.00 heures que je suis sur les lieux, j'attends dans le hall avec mes sacs contenant uniformes, matériel, tenues sportives, etc...

On m'indique les vestiaires après une brève rencontre avec l'administration, je choisis un placard vide et je m'y installe.

Ceci en plein milieu de la cohue d'arrivée du matin des aspirants, premier choc... Ça gueule, ça rigole, certains parlent déjà comme s'ils avaient 10 ans d'expérience du métier derrière eux. Alors qu'ils n'ont que quelques mois assis sur un banc, ils n'ont pas encore tiré une seule cartouche, et n'ont vécu qu'un stage sommaire dans un service de police de la circulation, sans plus ! Le mot « humble » pour certains, est inconnu au dictionnaire.

« Bordel, c'est quoi cette bande de gamins, on se croirait dans une école primaire, qu'est-ce que je fous là ? »

Je m'habille en écoutant les conversations, certaines me font bien rire, d'autres me foutent les boules quand j'entends les mots « *Marre* » ou « *Vivement la fin* ». Uniforme passé, là les regards se portent sur moi peu à peu et de toutes les directions du vestiaire... Pourquoi ?

Ouais, ça y est, je vois, je porte les écussons de ma zone de police de Uccle, certains sympathisent avec moi dès lors, d'autres se taisent, d'autres encore me toisent du regard, un peu choqués sans doute de revenir sur terre en voyant un uniforme usagé et son blason.

On est pourtant logé à la même enseigne, même maison, mêmes merdes en perspective, on devrait ressentir la collégialité, elle ne vient que de certains, et auprès de certaines quand on sera en classe et en exercices pratiques.

La classe justement, nous sommes 2 prom dans une même classe, prom A et prom B, quel soulagement quand je remarque que je ne suis pas le seul « vrai » flic, 3 autres agents de police comme moi ont intégrés la prom pour devenir inspecteur. Tous de zones de police du Hainaut.

Des chouettes types, qui connaissent comme moi, le terrain, et le métier, et plus pour certains, on a par la suite souvent discuté des aspirants tout en se demandant ce que certains et certaines foutaient là !!

Toujours pas de réponse aujourd'hui... Et pour certains, on avait clairement raison, dont 3 en particulier, pris tous en flagrant délit de tricherie à un examen final écrit pour le brevet d'inspecteur, ils sont tous les 3 en service aujourd'hui, dont un en unité anti-terroriste. Si tu triches à un examen écrit passé à l'académie, alors que toute ta carrière, tu vas devoir rédiger des milliers de PV, tu répèteras ton schéma dès que tu seras en difficulté, ou qu'un de tes collègues le sera et te demandera de l'aide pour le sortir de sa merde ! On est déjà dans une sorte de prémices de la corruption.

L'ambiance en classe est quasiment toujours intenable, c'est un brouhaha quasiment continu, pas de discipline, les cours sont souvent interrompus par l'un ou l'autre zigoto. Le constat est fait, certains sont vraiment là pour devenir policiers, d'autres passent leur temps à foutre le bordel, ou sont sur leur smartphone. Alors qu'ils sont payés (et bien payés) 1400 € net/mensuellement (sauf si vous avez des enfants à charge ou si vous venez d'une profession dont l'ancienneté est relationnelle avec la police, etc...) C'est plus ! Ceci explique peut-être ce relâchement de certains.

Vous avez déjà vu des étudiants payés pour apprendre vous ?

Alors oui, si vous êtes viré de votre formation, on est en droit de vous réclamer vos émoluments perçus, c'est d'ailleurs l'épée de Damoclès que l'on vous brandit tel l'inquisiteur tout revêtu de blanc. C'est plutôt un cure dent, parce qu'il est toujours plus embêtant pour la police fédérale de virer un.e aspirant.e. C'est avouer que quelque part, on s'est planté à la sélection. Donc, on étouffe au sommet parce que l'aspirant indélicat viré pourrait d'une part rendre sa situation publique, et puis, après tout, après la formation, il ou elle sera le problème de l'unité ou il sera engagé !

Donc, sauf si vous êtes un pédophile, un truand reconnu, ou un terroriste. On passera l'éponge sur quasiment tout. Attention, que certains ont été dégagés intelligemment, si vous dérangez déjà, le système de points et cotations est mis en place pour être manipulé à souhaits. Et si vous contestez un contrôle écrit, vous pouvez faire la demande de consulter la copie, et si vous avez raison, vous avez tort quand même...

D'autres l'ont été injustement, ou sont partis d'eux-mêmes vers d'autres horizons professionnels ou sont retournés à leur job précédent... Mais quelque part, dès l'académie, vous ne savez pas qui est réellement celui ou celle qui est assis dans votre classe...

Par après, j'apprends que l'un de mes « collègues » de classe qui ne fout rien, est le neveu d'un Commissaire Divisionnaire, Directeur Coordonnateur d'une Province en plus. Il m'avoue un jour que quoi qu'il se passe, ses 2 étoiles d'inspecteur sont assurées... De fait, il les a eu ses étoiles ! Et quelques années plus tard, il a obtenu le poste qu'il voulait, et s'affichait tout en uniforme de service, dans des vidéos sur Instagram. On pouvait même identifier jusqu'au numéro de son arme de

service, son badge, et les immatriculations des véhicules de service de son unité. A star was born...

Jamais aucune sanction disciplinaire, l'oncle veille au grain. Et à votre serviteur et écrivain d'occasion, on a enlevé une partie de son salaire pour la publication de la photo de son chien sur sa boîte mail professionnelle !

Dans d'autres classes aussi, on a des gosses de flics, neveux ou nièces...

Question académie stricte, au fur et à mesure que la formation avance, je crois rêver, certains trichent à des contrôles écrits, tranquillement. Question sport, je ne suis pas dans les meilleurs, c'est certain, mais pas le plus mauvais. Je reste en bonne condition physique, et je maîtrise tout ce qui est arrestation, fouilles, tactique de maîtrise de la violence. Bien que les cours de sport et de tactiques soient rares, certains.es sont bons à la course à pieds, natation, sportifs à la base.

Par contre, d'autres, c'est une catastrophe, par manque d'entraînement, mais aussi des fainéants clairement. Ils seront reçus...

Les formateurs

Le prof de rédaction de PV est excellent, il vient d'une zone de police du Hainaut, d'un service judiciaire, j'avais déjà un bon bagage en écriture grâce, d'une part à ma mère, qui ne me lâchait jamais question orthographe, grammaire, et rédaction. Mes études reprises à l'âge de 35 ans (Jury Central et 2 années de fac de psycho, la deuxième non achevée pour ma « carrière » de policier) Et d'autre part, à Uccle, zone de police ou la plupart des citoyens sont d'un niveau social élevé, voire très élevé, d'un point de vue fonctions professionnelles, financier, ou intellectuellement, certains influent sur le petit monde de la commune. Le mot d'ordre est, Procès-Verbal détaillé et complet, pas droit à l'erreur dans votre orthographe, et vos constatations, sinon, ça vous revient en pleine face de la DirOps (Direction Opérationnelle) de la zone. Moi, ça me plaisait !

Certains formateurs sont à temps plein à l'académie, titulaires, et ce, depuis des années pour certains... Sans avoir refait un passage par le terrain, une formatrice a même passé ses grades en académie, mis à part ses stages de terrains, elle y est comme Inspecteur Principal...

La femme y est crainte des aspirants, le dernier témoignage en 2021 d'une ancienne aspirante de cette académie corrobore le profil de cette Inspecteur Principal. Cette aspirante y avait dénoncé logiquement le comportement violent d'un autre aspirant (ex-militaire) sur un collègue de l'académie. Réaction de Madame O. l'INPP (Inspecteur Principal) plutôt virulente, insultes et menaces, l'aspirante était une « *balance* » et ne s'intégrait pas, elle est devenue du jour au lendemain, une cible pour certains autres aspirants, de fait, si la formatrice la dézingue, c'est qu'elle a forcément tort... L'aspirante

m'expliquera que ce jour-là, elle s'aperçoit qu'elle a été bannie du groupe WhatsApp de sa prom. Comme quoi, la formatrice s'était sans doute arrangée pour que cela se sache dans la classe de la malheureuse, qui croyait, logiquement, faire son devoir.

Voilà un exemple de dictature imposée en académie déjà, le silence est de rigueur sinon, tu t'exposes à de vives représailles. L'aspirante a fini par pouvoir terminer sa formation dans une autre académie, non sans avoir dû subir un blocage total à ses demandes écrites pendant un certain temps, de la part de cette formatrice. Intimidation totale ! Voilà comment certains doivent débiter leur carrière...

Une formatrice avec un trou aussi profond que les lacs de l'eau d'heure en déficit de connaissances pratiques du terrain... Qui n'a jamais connu le stress d'une intervention, ou le contact avec le citoyen, elle est pourtant chargée de former des futurs policiers de terrain chaque année...

Une autre, était également Officier au moment de ma formation, aujourd'hui, de retour dans une zone de police, elle a reçu le grade de Commissaire de police. Je ne l'ai pas eue comme titulaire, mais les conversations à son sujet étaient mitigées, trop stricte, traîne des casseroles, on en veut plus sur le terrain. Pour ma part, je la trouvais juste avec les aspirants, mais il ne fallait sous aucun prétexte la contrer et essayer de lui tenir tête à tort, les sanctions tombaient justement !

On avait un deuxième prof de rédaction de PV et audition de personne, titulaire je pense, proche de la retraite, ce type passait son temps à vous descendre en flammes, si votre tête ne lui revenait pas, c'était mort. Ses citations dans vos travaux étaient chaque fois différentes, et sans ou avec très peu

d'argumentations. Aucune discussion n'était possible avec ce mec.

Ma Cheffe de promotion elle, était plutôt compétente, elle avait pris soin de nous réunir, les 4 agents en aparté afin de solliciter de tirer le groupe vers le haut, vu notre première expérience d'agent de police, et d'aider celles et ceux qui le désiraient... Clairement, certains.es n'avaient pas besoins de cette aide, si tant soit peu que nous pouvions leur apporter quelque chose. Mais la plupart avaient déjà les chevilles bien enflées, certains mêmes jouaient aux flics blasés avant l'heure...

J'ai souvenir de 2 formateurs en maîtrise de la violence qui venaient de l'extérieur, deux cougnous en puissance, ils étaient opérationnels dans une zone de police que je ne préfère pas citer, donc, rémunérés pour leur venue et nous « apprendre » à intervenir et maîtriser une personne, vous le comprendrez, des instructeurs brevetés...

Ces formateurs de maîtrise de la violence portent un polo rouge pour être reconnaissables...

Lors d'un exercice de groupe dans le hall de sport, le collègue instructeur joue le poivrot assis contre un mur, et dont on doit faire le contrôle d'identité, mon binôme et moi, on s'approche, on a une radio et la collègue monitrice fait office de dispatcheur de l'intervention, les procédures radio sont aussi un apprentissage, c'est mon binôme qui le fait, de mon côté, ces procédures sont ancrées après 2 années de terrain en tant qu'agent de police à la circulation.

Dans ce genre d'exercice, vous êtes tenu de mettre en pratique vos connaissances, et d'user de la force nécessaire au moment opportun suivant le scénario de l'exercice. Scénario qui peut changer à tout moment.

Nous voilà à distance de sécurité, l'individu (le moniteur) a une main dans le dos et refuse de la montrer, sans blague... !!?

On pratique au contrôle, le moniteur joue son rôle de poivrot à la perfection, et à un moment, il nous sort sa main cachée, armée d'une bouteille (en plastique, je rassure mes lecteurs) et se jette vers nous. C'est là que l'on constate que des formateurs devraient porter quelques fois des polos blancs, au lieu de rouge... On évite l'attaque, on le désarme, et il se retrouve au sol avec une clé de bras et mains dans le dos.

Le sol, c'est celui du hall de sport, bien dur, alors que le dojo est à 4 mètres avec les tapis, mais cela n'avait pas effleuré nos deux champions du jour... D'un coup, le moniteur hurle de douleur « *mon bras, mon bras !* »

Sa collègue nous gueule dessus comme si on l'avait abattu. Le pauvre était réellement blessé à l'épaule, suite à une intervention en service, et ne nous avait en rien averti, malgré cela, il jouait au target, sa collègue nous dit de ne jamais faire cela sur le terrain.

Ne pas faire quoi en fait ?? On lui a fait une clé de bras, menotté dans le dos, et basta ! Donc, tout ce qui est autorisé en somme et fortement conseillé pour ne pas être nous-mêmes blessés... Faut dire que le moniteur avait en plus, vraiment résisté le con. Voici le contraste entre la manière dont on apprend aux aspirants à intervenir, et la réalité à laquelle ils vont être confrontés sur le terrain

Quel exemple ces 2 moniteurs donnaient aux aspirants venus du civils ?

Dans ma formation agent de police à l'académie de Bruxelles - Evere, on avait de ce côté-là, des collègues de terrain

formateurs qui n'hésitaient pas à nous bousculer et nous dire
*« Une rébellion sur le terrain, ce n'est pas toi qui la provoque,
mais si ça tourne mal, des coups, tu en prendras, il faut te
protéger, toi, les citoyens et tes collègues, rapidement »*

Ils savaient qu'un agent de police n'était pas armé, que sa
seule force venait de ses paroles et de ses bras en cas de
situations graves. Je n'ai plus revu les deux moniteurs
gnangans à Jurbise par la suite.

La fameuse Saint-Nicolas de l'académie !

C'est une tradition de cette académie.

On m'en avait parlé de cet événement... Et les termes employés étaient peu élogieux pour les collègues féminines

« Tu vas voir, elles sont chaudes » dixit en parlant des aspirantes ! *« C'est la soirée de beuverie et de baise de l'année ! »* *« Les formateurs font leur marché ! »*

Bref, c'était selon d'anciens aspirants de Jurbise devenus policiers, et de notoriété policière, une « *tradition* » dans la formation. Et certains en étaient fiers ! L'autorité policière ? Elle ferme les yeux !

J'étais loin de me rendre compte à quel point c'était vrai !

La journée commence par une joute sportive entre équipe, et d'autres jeux en rapport avec notre future profession ou pas, de plusieurs épreuves. Jusque-là, ok, c'est même chouette, on a l'impression que l'esprit de corps est réellement présent. Fin des épreuves vers 16 heures si mes souvenirs sont bons, tout le monde passe à la douche et en tenue de soirée cool!

Petit speech des formateurs et du directeur de l'académie à l'époque (Tiens..., c'est le même qui a co-signé quelques années plus tard ma mise à l'écart de 13 mois dans cette caserne de Jumet entre 2016 et 2017, et l'ordre écrit de me faire patrouiller de jour et de nuit, en uniforme, mais sans mon arme de service)

Ensuite direction une petite salle des fêtes d'un club de football des environs de Jurbise pour y manger et boire un

verre... Il y a une sono et tout ce qu'il faut pour une soirée dansante !

Ce soir-là, comme tous les jours, je me déplace en voiture, étant déjà flic, je me voyais très mal commencer à consommer de l'alcool, ok, pour un apéro et manger un bout. De plus, je devais me rendre chez une amie à Bruxelles le soir même, pour une petite bouffe. Donc, je reste avec les collègues, dont certains.es sont devenus des potes.

La soirée est très vite dirigée vers l'alcool, et cela glisse rapidement vers la beuverie !

Décompresser, ce n'est rien, clairement, mais organiser ce type de fête sans prévoir de bus, cars ou même sacs de couchage dans le hall de sport de l'académie, cela en sachant que certains vont consommer plus que de raison, c'est de la responsabilité de l'académie provinciale même. Présents en début de festivités, les responsables de l'académie s'éclipsent un peu plus tard, et il ne reste qu'aspirants, et quelques formateurs...

Plus la soirée avançait, plus c'était catastrophique, certains savent boire comme on dit, on y allait franchement, bière, vin, alcool amenés discrètement par d'autres, beaucoup avec leur véhicule personnel, et/ou ayant pris en charge d'autres, ces derniers pensant avoir trouvé un Bob...

J'ai effectivement vu des collègues en service venir se délasser et tenter de séduire une ou l'autre aspirante bien éméchée. Voir des collègues mentor ayant déjà eu les aspirantes en stage roulage au volet précédent

La goutte (d'alcool de trop) finit par avoir des conséquences...

Je me rends aux toilettes avant de prendre la route, je remarque un aspirant devant la porte des toilettes des femmes, j'entends deux voix à l'intérieur. Je demande à l'aspirant si tout va bien à l'intérieur.

L'aspirant me rétorque qu'il ne faut pas entrer, que c'est « occupé »

Ayant compris ce qu'il se passe à l'intérieur ou va se passer, n'a rien à voir avec un couple qui se ferait des câlins discrètement, vu le gogol devant la porte trop sûr de lui. Je lui dis qu'il a le choix, soit il bouge, soit je passe à ma manière. Il s'est écarté, j'ai demandé aux personnes à l'intérieur d'ouvrir. La porte s'est ouverte, un autre aspirant, signataire SPC comme moi, que c'est drôle...

Il tentait de profiter d'une aspirante, qui n'avait plus toutes ses idées et bien éméchée. Elle était toujours habillée, mais ne tenait quasiment plus debout, je la reconnais, c'est Suzanne (prénom d'emprunt)

Je sais qu'elle a une amie proche aspirante dans la salle, je dis aux deux trous du cul de dégager des latrines et je crie après les potes, plusieurs arrivent dont son amie, on la soutient jusqu'au véhicule de son amie qui va la ramener à bon port directement.

Je pense être arrivé juste à temps... Avec le recul aujourd'hui, je me dis que le harcèlement sexuel et les attouchements dans notre profession, ont une partie de leur genèse dans la gestion de ce type d'événements en académie, et dans la mentalité qui y est instaurée par certains à qui on ne barre pas la route directement. On insiste juste sur le fait que virer un aspirant en formation, cela coûte cher à l'Etat et les Provinces.

Après cela, j'ai quitté la soirée pour éviter de péter la gueule à ces 2 enfoirés !

Si, je vous réponds, ils sont tous les deux inspecteurs aujourd'hui, voire peut-être en formation pour devenir Officier... Bienvenue à la police. La victime, elle, est en formation Inspecteur Principal (Officier) et à la sortie de ce livre, sera nommée certainement et de retour dans sa zone du Hainaut.

La formation continue à Jurbise, on entre dans le vif du sujet, les séances de tir, cela m'a plu évidemment, un policier qui n'aime pas tirer, c'est rare. En général, cela se passe très bien, on n'a évidemment pas assez de séances sur le temps de la formation. Budget, budget, budget...

Côté moniteurs de tirs, les compétences sont requises. L'un d'entre eux titulaire, est plus en forme le matin, que l'après-midi, si vous voyez ce que je veux dire... Heureusement que la ventilation nous évitait la totalité de son haleine, et encore, ce n'était pas gagné... Que fait-on dans ce cas-là allez-vous me dire ? Vous évitez seulement de le contrarier, parce qu'au final, c'est lui qui met vos points dans votre carnet de tir. Si si, tu dois aussi fermer ta gueule à ce niveau là... À l'examen final je suis dans les 80 % en tir comme note terminale.

Après la fameuse Saint-Nicolas, l'ambiance se dégrade en classe. 2 sont dégages dont un, on ne comprend pas pourquoi aujourd'hui, il avait toutes ses notes et était bien vu de la totalité de la classe. L'autre, c'est un peu plus compliqué, un brave gars, mais innocent, le mec s'était fait arnaquer via la messagerie Messenger, il avait montré sa queue en vidéo à une belle inconnue avec qui il pensait pouvoir conclure, l'arnaque typique sur les messageries, elle lui avait demandé de se

masturber devant la webcam, et il l'a fait ce con. Ensuite, il s'est fait menacer de diffusion s'il ne payait pas, il en a sans doute parlé aux mauvais collègues aspirants qui ont rendu le truc public au sein de l'académie... C'est venu aux oreilles de l'administration de l'académie, Procès-Verbal, et la porte pour le pauvre bougre.

Clairement, il n'avait pas sa place là, il était la tête de turc d'un autre aspirant en plus, qui le violentait physiquement, un des 3 pris en fin de session à tricher à l'examen écrit, vous vous souvenez !? Un p'tit con brutal à souhait, et je me souviens qu'en classe, il avait demandé à un Chef de Corps d'une zone du Brabant Wallon, Waterloo pour ne pas la citer, venu donner son cours, s'il pouvait avoir rencard avec sa fille, histoire qu'elle soit entre de bonnes mains. La réponse à fusé de la part du Chef de Corps, qu'il a prévenu une seule fois sur son comportement. Incident clos ! Dommage, il aurait fallu approfondir ! Faut dire que ce Chef de Corps avait la fausse allure du débile de service, il arrivait quelques fois au cours, en uniforme, mais en place de sa nominette, il avait arboré 2 fois ses 3 couronnes dorées de Commissaire Divisionnaire, Un chef de Corps à 6 couronnes, vous imaginez !?

Autre anecdote, il m'avait fait la remarque que mon blason de la zone de Uccle ne lui plaisait pas, aucun blason en fait, cela faisait trop agressif selon lui. Et avait enchérit en me disant que je n'avais aucune chance de travailler dans sa zone... Je me rappelle toujours de sa tête déconfite le premier jour où il m'a serré la main dans la salle de rédaction de son commissariat en 2015. « *Vous ici ?* » me dit-il ! On m'y avait détaché de la police fédérale... J'ai dû retenir un fou rire ! J'avais rien contre ce type, j'avais même un respect énorme pour sa richesse en connaissances générales.

Le peu de collégialité disparaît peu à peu plus l'on se rapproche de la fin de formation, de mon côté, signataire prioritaire au SPC- Bruxelles (des suites du meurtres d'un contrôleur de la STIB, le gouvernement avait ouvert en urgence des places prioritaires pour cette unité) Police Fédérale des Chemins de fer.

On est plusieurs à avoir signé dans cette unité avant même notre incorporation en formation, donc, dans ma classe, on se renseigne, et je vais rencontrer un Commissaire du SPC pour ensuite réaliser un power point devant les collègues à l'académie.

C'est là, que je rencontre l'aspirante fraîchement arrivée dans une autre prom, elle allait devenir ma compagne, j'étais sous le charme de son insistance à vouloir mieux me connaître, elle était belle, ses yeux pétillaient en permanence. J'avais beau me répéter « *T'es pas ici pour ça, ton brevet, et tu retournes au taf au plus vite, tu as un seul objectif !* »

J'ai craqué sur celle-là même par qui ma carrière va prendre la direction de la sortie de la police fédérale belge définitivement. Plus loin dans mon ouvrage, vous remarquerez que je la nomme « l'autre » quelques fois. J'essaie d'exorciser mon démon à ma manière par ce terme...

Aujourd'hui, je peux qualifier cette rencontre de destructrice, et je regretterai tout le reste de ma vie d'avoir croisé le chemin de cette femme trouble, à l'esprit insondable !

Le power point se déroule bien, je réponds aux questions des collègues qui redoutent cette unité déjà. Certains ont déjà entendu des bruits, moi-même, j'en avais entendu. Bref, ma

formation s'achève par des stages opérationnels de terrain avant de revenir à l'académie pour les examens finaux.

Les stages opérationnels de terrains

Mes premiers stages s'effectuent à l'unité de la police des chemins de fer de Charleroi (SPC) située dans la gare de Charleroi Sud¹. Je m'y retrouve avec 2 ou 3 autres stagiaires. Les collègues qui nous accueillent sont en général sympas, pour d'autres, c'est nouveau, et on a l'impression que l'on vient déranger leur petite vie sans stress, ils sont quelques-uns à être en fin de carrière, ex-gendarmes, certains ont été pendant leur carrière bien emmerdés par certaines hiérarchies, et ont opté pour la solution « *Je viens bosser pour mon salaire* ». Dans le jargon police, on appelle ça « job alimentaire ».

Certains nous font comprendre qu'il ne faut pas être trop motivé, mon mentor, lui, ne sort quasiment jamais, et me laisse quasiment champ libre après m'avoir donné ses consignes. Il sait que je suis déjà pourvu d'un bagage de terrain, et à Bruxelles qui plus est, donc, Charleroi, c'est comme mon terrain bruxellois, en plus, je suis carolo (De Charleroi pour mes amis lecteurs hors Belgique), et je connais la ville comme ma poche.

J'ai la chance de bosser aussi avec un ancien para commando, Olivier, un type génial, on a l'impression que l'on est son sang neuf à lui. Il nous fait faire le tour de beaucoup de zones

¹ Le commissariat de la Gare de Charleroi Sud fermera ses portes par la suite par manque de budget fédéral

sombres appartenant au territoire de la SNCB du Hainaut (faut dire que le territoire à couvrir est vaste, d'une intervention à Erquelinnes, vous pouviez remonter vers Tournai en urgence, tout cela avec par service, 2 équipes, voir une la nuit, merci l'état belge) que l'on doit logiquement protéger et y patrouiller de jour comme de nuit. Avec lui, j'ai peaufiné mon expérience, comment patrouiller en silence, comment fouiller un terrain accidenté et des bâtiments vides. On a chopé quelques méchants avec lui...

« J'ai toujours eu une pensée pour toi l'ami quand je partais en mission avec l'anti-terro en 2015, tes conseils et tes petits trucs m'ont bien servi, repose en paix mec »

Les stages à Charleroi s'effectuent sans soucis, je reçois une bonne évaluation, avec des améliorations à effectuer, ce qui est normal, je suis déjà qualifié de bon policier mais de *trop motivé*... Soyons clair, Il faut accepter les remarques constructives dans le but de s'améliorer, notre sécurité et celle du citoyen sont concernées !

Quand on bouscule la tranquillité de certains, ce n'est pas toujours bien vu !

Comment expliquer qu'un policier est trop motivé ? Je ne suis pas entré dans ce métier pour le pognon, mais pour tafer, les heures sup, pas un souci, j'ai été indépendant une bonne partie de ma vie avant la police, donc, les heures, le travail, on y fonce et on n'y est habitué.

C'est peut-être cela le souci, à la police belge, certains veulent à tout prix, respecter l'horaire, sauf que nous sommes au service de la population, de jour comme de nuit, qu'une victime n'attend pas, qu'un dossier urgent n'attend pas..

Je quitte donc le poste de Charleroi avec quelques regrets quand même, pour entamer les stages à la gare du Midi, à la police fédérale des chemins de fer (SPC Bruxelles) où je serais définitivement affecté avec le brevet en poche.

Les stages opérationnels à Bruxelles.

La police fédérale des chemins de fer de Bruxelles est chargée des missions policières qui concernent les transports en commun et leurs territoires, on y retrouve les partenaires comme la STIB, la SNCB, le TEC, et tous les bâtiments, gares, stations de métro, tram, gares des bus, l'Eurostar, etc...

Un énorme territoire, et des dizaines de bâtiments, sans compter que le SPC, est chargé en plus des missions en dehors de Bruxelles, donc, sur les lignes de trains provinciaux, et les gares provinciales, etc... Imaginez le travail colossal pour être présent partout, impossible (budget fédéral...), et cela fait des dégâts quelques fois...

Arrivé au poste de la gare du Midi, commissariat central.
Changement radical d'ambiance...

J'arrive dans un groupe de plus de 20 collègues, des anciens et d'autres, qui sont sortis de la promotion juste avant la mienne.

Accueil de principe, pas le temps de faire des câlins, on me colle un mentor, une Inspecteur Principale (OPJ – Officier de police judiciaire) surexcitée la plupart du temps, partante pour la bagarre dès qu'il faut, voire provoquer celle-ci.

Comme je suis déjà de la maison, et que j'ai l'expérience de Bruxelles, on ne me fait pas trop chier, contrairement à certains autres aspirants qu'on emmerde souvent à tort, beaucoup voient vraiment à ce moment précis, ce que c'est que le terrain à Bruxelles...

Fini le touche pipi de l'académie et le stage papa en roulage, clairement, le territoire du SPC Bruxelles est infiniment plus dangereux que d'autres...

Pourquoi ? On est quasiment toujours à pieds, en sous-sol, dans des gares fantômes quelques fois (gare de futur métro en prévision d'agrandissement du réseau) dans des gares marchandises de la SNCB, des bâtiments abandonnés ou en friches. Et intervenir sur une personne dans un wagon, espace étriqué n'est pas une sinécure. Bref, c'est vrai qu'il y a du sport !

Chaque intervention demande une vigilance accrue, chaque patrouille est susceptible d'être prise dans un piège dressé par des bandes urbaines. Autres types de clientèles, les sdf violents, les voleurs de cuivre le long des voies ferrées, les illégaux sur le territoire, la prostitution, les dealers, les voleurs à l'arraché, les pickpockets, les pervers en tous genres, les mules transporteurs de drogues et d'argent, etc...

Difficile de garder ses convictions de flic de base dans ce type de décor criminel, je l'avoue, pourtant, il le faut !

C'est dans cette unité que je commence à comprendre ce qu'est un ripou... On les reconnaît très vite, ils ne s'approchent pas trop des stagiaires, sauf des collègues stagiaires féminines pour les mecs, pour des raisons que l'on comprend très vite. Les dialogues graveleux tombent et se répètent, toujours des mêmes, on voit la peur dans le regard de certaines collègues, elles se demandent clairement ce qu'elles foutent là, et si c'est ça la police !

Ne noircissons pas complètement le tableau, j'y ai rencontré de bons collègues, mais beaucoup, éteints par l'image des ripoux.

Il y a pourtant, et c'est un constat évident, des clans au sein même des teams (équipes) d'interventions, ceux qui patrouillent toujours ensemble, qui n'aiment pas trop que l'on vienne en renforts d'un contrôle ou juste quand cela les arrange.

Je comprendrai pourquoi en août 2013...

Et puis, il y a la découverte de ce fameux (ancien) commissariat de métro, à la station Rogier, où le dispatching des unités du SPC Bruxelles se trouve, et la fameuse « porte rouge », celle qui doit son nom au sang des individus qui y est versé une fois qu'elle se referme derrière eux...

Je ne comprends pas de suite le terme « porte rouge » quand on me l'explique, je prends cela pour une plaisanterie, une sorte de bizutage des stagiaires, histoire de leur faire un peu peur. C'est pourtant une réalité, il s'en est passé des trucs dégueulasses derrière cette porte.

En fait, pour décrire l'endroit, ce commissariat est fermé au public depuis quelques années en 2013.

L'endroit est froid à tous points de vue, carrelages blancs aux murs, néon blancs, aucune fenêtre évidemment, une ambiance de métro continue. Il n'y reste comme je l'ai écrit plus haut, que la salle de dispatching, avec ses écrans, sa téléphonie, ses radios de communication, et les collègues qui reçoivent les appels du 112 concernant les faits commis sur le territoire du SPC métro et chemins de fer. Ils transmettent ensuite les missions aux différentes équipes sur le terrain. Les autres pièces du commissariat sont logiquement inoccupées, accueil, salle d'audition, etc...